



VILLE DE CRUSEILLES
(HAUTE-SAVOIE)

ARR-VOIRIE-TEMP- 2025/49

ARRETE
PORTANT REGLEMENTATION PROVISOIRE DE CIRCULATION

LE MAIRE DE CRUSEILLES,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 et L 2213.2,
- **VU** le Code de la Voirie Routière,
- **VU** le Code de la Route,
- **VU** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière,
- **VU** la demande de l'entreprise **HUMBERT TP** représentée par Mr HUMBERT Pierre Yves,
- **CONSIDERANT** qu'il y a lieu sécuriser les usagers en règlementant la circulation pour la pose d'un regard d'eaux usées.

ARRETE

ARTICLE 1 :

Pendant la période du **lundi 05 mai au mercredi 07 mai 2025 inclus**, la circulation de tous les véhicules empruntant la Route du Salève RD 41a (entre le numéro 1860 et 1933) sur le territoire de la commune de CRUSEILLES, en agglomération, sera règlementée par un alternat par feux 24h /24 et 7j/7.

ARTICLE 2 :

La vitesse de tous les véhicules sera limitée à 30 km/h sur l'emprise du chantier, et les dépassements y seront interdits, quel que soit le nombre de voies laissées libres à la circulation.
Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux et de part et d'autre sur une longueur de 100 mètres, à l'exception des véhicules affectés au chantier.

ARTICLE 3 :

L'entreprise HUMBERT TP sera chargée de veiller à la signalisation et au balisage du chantier qui seront mis en place et entretenus par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 4 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux lois.

ARTICLE 5 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- L'entreprise HUMBERT TP
 - Le service du Conseil Départemental de la Haute Savoie
 - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CRUSEILLES,
 - Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-pompiers de CRUSEILLES,
- chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CRUSEILLES, le 30 avril 2025

Le Maire,
Sylvie MERMILLOD



Affiché le : **30 AVR. 2025**
Mairie - 35 place de la Mairie - 74350 CRUSEILLES - Tél. : 04 50 32 40 33 - Fax : 04 50 44 07 36
mairie@cruseilles.fr